

# Ailly sur Noye

13

## UN FINANCEMENT REVU À LA HAUSSE

### La maison Tubesca va devenir un tiers-lieu

**AILLY-SUR-NOYE** La maison Tubesca, propriété de la communauté de communes Avre Luce Noye, deviendra un tiers-lieu à vocation sociale. L'opération va représenter un montant total d'1,2 million d'euros.



Alain Dovergne, président de l'intercommunalité Avre Luce Noye (archives).

La communauté de communes Avre Luce Noye envisage, à Ailly-sur-Noye, de rénover la maison Tubesca, qui est sa propriété, pour en faire un tiers-lieu. Le projet répond à plusieurs besoins et projets

identifiés sur le territoire : accueil d'une épicerie solidaire itinérante, portée par l'association « la Maison-née » et de l'espace France services et de ses partenaires ; développement d'un lieu à vocation multiple : jeunesse, social, culture : accueil du Centre Animation Jeunesse (CAJ), de l'Espace de vie sociale (EVS), de troupes en résidences, du département de la Somme (MDSI, PMI), de partenaires multiples...

Le futur tiers-lieu répond également à un manque d'espaces de travail partagés. Est prévue la création d'un espace équipé et ouvert à tous pour servir l'accès à l'informatique.

Le bâtiment doit être rénové et repensé dans son ensemble, avec la création d'espaces dédiés, de bureaux, la mise aux normes énergétiques et environnementales.

#### DÉBUT DES TRAVAUX EN MAI ET LIVRAISON EN 2026

Les travaux devraient commencer en mai, pour s'achever au premier trimestre 2026.

Un montant estimatif des travaux a été évoqué lors de la réunion du conseil communautaire Avre Luce Noye, dans la soirée du jeudi 19 dé-

cembre : 937 589€ HT. Les financeurs : CAF, 180 000 € ; Mutualité sociale agricole (MSA), 15 000 € ; conseil départemental de la Somme, 250 000 € ; Conseil régional Hauts-de-France, 55 000 € ; État, 250 000 € ; autofinancement CCALN, 187 589 €.

#### « UN PLAN D'AUTOFINANCEMENT PRUDENT »

Mais le montant global de l'opération sera dans les faits revu à la hausse : « Une marge a été prise au regard des aléas. Il nous manquait quelques informations sur les réseaux, les eaux pluviales... On part dans les faits sur un peu moins d'1,2 million d'euros tout compris (travaux et tous les frais annexes), indique Alain Dovergne. Le plan de financement sera donc légèrement revu. Nous avons rencontré de nouveaux partenaires comme la MSA. Sachant qu'il restera toujours à charge 20 %, c'est la loi qui l'impose. » Et d'évoquer « un plan d'autofinancement prudent ». Cet édifice, situé rue Sadi-Carnot, accueillait autrefois les bureaux et des logements de Tubesca, jusqu'en 2013, date du déménagement de l'entreprise, qui produit des échelles et des échafaudages, dans la zone d'activités d'Ailly-sur-Noye.

#### UNE MAISON FRANCE SERVICES BIENTÔT SUR PLACE

Alain Dovergne décrit la future disposition de la bâtisse, dans laquelle un ascenseur verra le jour : « Dans ce lieu, il y aura la maison France services et l'épicerie sociale et solidaire, avec un grand hall d'accueil et une salle de convivialité. Au 1<sup>er</sup> étage, il y aura tout ce qui concerne la jeunesse (périscolaire et CAJ) et espace de vie sociale (EVS), bureaux partagés de coworking et ateliers de formation menés par la communauté, le département, l'épicerie sociale (informatique, retour vers l'emploi, etc.) ; au 2<sup>nd</sup>, les Restos du Cœur et une troupe en résidence à l'avenir. » Le président développe : « Ce lieu sera au service du lien social, dans l'esprit solidaire et démocratie participative. Il y aura par exemple sur place un comité des usagers et des utilisateurs pour réfléchir ensemble sur l'avenir. Ce sera un lieu à disposition des habitants. »

Pour l'instant, le lieu est occupé pour une partie par l'épicerie sociale et solidaire, et les Restos du Cœur.

Armand Prin